




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2021-903**

Séance publique du

24 novembre 2021

**Présidence de Sophie JOISSAINS
Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20211124- lmc1205093-DE-1-1
Date de signature : 30/11/2021
Date de réception : lundi 29 novembre 2021
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS 2021- AUTORISATION DE SIGNATURE

Le 24 novembre 2021 à 09h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, au sein de l'Hôtel de Ville d'Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame Sophie JOISSAINS, Maire, le 18 novembre 2021, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.).

Etaient Présents :

Madame Dominique AUGÉY, Madame Béatrice BENDELE, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Kayané BIANCO, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Agnès DAURES, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Frédérique DUMICHEL, Monsieur Marc FERAUD, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Sellam HADAOUI, Madame Elisabeth HUARD, Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Monsieur Philippe KLEIN, Madame Arlette OLLIVIER, Monsieur Alain PARRA, Monsieur Marc PENA, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL, Madame Laure SCANDOLERA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Pierre SPANO, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Solène TRIVIDIC, Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Michael ZAZOUN.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Jonathan AMIACH à Madame Frédérique DUMICHEL, Madame Laurence ANGELETTI à Monsieur Alain PARRA, Monsieur Jacques BOUDON à Monsieur Sellam HADAOUI, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI à Madame Josy PIGNATEL, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA à Madame Kayané BIANCO, Madame Françoise COURANJOU à Madame Solène TRIVIDIC, Madame Brigitte DEVESA à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Cyril DI MEO à Madame Agnès DAURES, Monsieur Jean-François DUBOST à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Stéphanie FERNANDEZ à Monsieur Francis TAULAN, Madame Claudie HUBERT à Monsieur Marc PENA, Madame Amandine JANER à Madame Odile BONTHOUX, Madame Gaëlle LENFANT à Monsieur Pierre SPANO, Madame Perrine MEGGIATO à Madame Brigitte BILLOT, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY à Madame Elisabeth HUARD, Monsieur Stéphane PAOLI à Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Jean-Louis VINCENT à Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Monsieur Marc FERAUD.

Excusés sans pouvoir :

Madame Françoise TERME.

Secrétaire : Madame Kayané BIANCO

Madame Sophie JOISSAINS donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Action Publique et Sociale
Direction Politique de la Ville

Nomenclature : 8.5
Politique de la ville-habitat-logement

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 NOVEMBRE 2021

RAPPORTEUR : Madame Sophie JOISSAINS

Politique Publique : 11-RENFORCEMENT DE LA PROXIMITE ET POLITIQUE DE LA VILLE

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS 2021- AUTORISATION DE SIGNATURE-
Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

La Politique de la Ville porte la mobilisation de l'ensemble des acteurs de l'économique, du logement, de l'éducation, du social et de la sécurité afin d'amener des réponses aux populations et aux territoires fragilisés.

Les associations sont des partenaires essentiels de la Politique de la Ville, autant pour le lien social et la solidarité qu'elles portent auprès des habitants que pour les projets innovants qu'elles développent en complémentarité des politiques publiques. Elles ont comme objectif de réduire les inégalités.

Elles participent aux projets de développement social autour des thématiques telles que la santé, l'éducation, l'insertion, le développement économique, la rénovation urbaine, le sport ou encore la prévention de la délinquance.

Au-delà des actions de la programmation 2021 du Contrat de Ville (dispositif opérationnel de la Politique de la Ville) que vous avez validé lors des derniers Conseils Municipaux des 07 mai et 12 juillet 2021, nous vous proposons de poursuivre le soutien de la Ville aux initiatives associatives et d'habitants.

En effet, les actions libellées dans le tableau ci-annexé contribuent à améliorer le cadre de vie et le quotidien des habitants des différents quartiers de la Ville en apportant des réponses multifactorielles et pluridimensionnelles.

Pour illustration, et à titre d'exemple, il s'agit de soutenir les projets innovants et structurants ci-après déclinés.

L'association « Accès Multimédia » vise à permettre au public de découvrir le programme de rénovation urbain du quartier d'Encagnane avec une communication innovante, vivante et attractive et présenter sous la forme d'une visite virtuelle interactive les divers lieux qui seront rénovés.

Il vous est également proposé de compléter notre soutien au projet « TOTEM » porté par « Hors Gabarit » qui œuvre dans l'espace public afin d'améliorer le cadre de vie de l'habitat et de l'environnement. Durant l'année 2020 et une partie de l'année 2021, ce collectif pluridisciplinaire a rendu "La Ville aux enfants" à Encagnane en partenariat avec les acteurs du quartier (école Giono, centre social la Provence, association, bailleur social...).

Dans le domaine de la prévention de la délinquance, l'accès au droit et l'aide aux victimes, « Solidarité Femmes 13 » et « l'Association de prévention et de réinsertion sociale » (APERS) développent respectivement une action de sensibilisation aux violences conjugales et intrafamiliales (les « marches exploratoires ») ainsi qu'un accueil spécifique pour les victimes de toutes formes de violences.

L'Objectif Compétence Demain (OCD) souhaite également conforter l'accompagnement des collégiens temporairement exclus de leur établissement dont le nombre s'est accru.

Dans ce cadre, et en complément de la subvention de fonctionnement au titre de la « Solidarité », il est envisagé de renforcer le travail d'accès au droit et l'aide aux démarches administratives, mené par l'AITE en direction d'un public fragile, notamment des seniors.

Pour ce qui est de la thématique insertion-emploi, « Fête le Mur » et le « Centre International des Arts et Cultures Urbaines » proposent d'organiser des temps forts alliant le sport (le tennis et le Hip-Hop) et l'emploi en lien avec les partenaires institutionnels et associatifs.

Par ailleurs, il est prévu de participer aux dépenses d'équipements du « centre social la Grande Bastide » qui envisage d'améliorer les conditions d'accueil des jeunes enfants par l'installation d'une climatisation au sein des espaces dédiés.

Ces propositions ont été validées le 21 octobre 2021.

Compte tenu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER** d'attribuer les subventions libellées dans le tableau annexé au présent rapport,
- **AUTORISER** Madame Le Maire ou son représentant à signer les avenants ci-joints ainsi que tout document y afférent ;

- **DIRE** que la dépense globale de **50 125 €** sera imputée sur les lignes budgétaires "Contrat de Ville" n°1460-5231, "Vie Associative" n°4965, 1625, 1344 et n°1143 « Solidarité » qui présentent les disponibilités suffisantes.

Présents et représentés	: 54
Présents	: 36
Abstentions	: 0
Non participation	: 4
Suffrages Exprimés	: 50
Pour	: 50
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

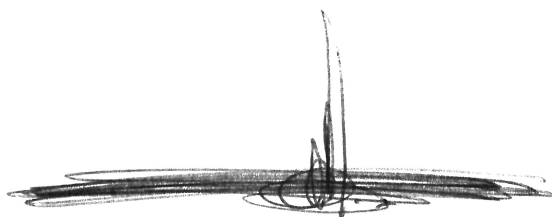
Moussa BENKACI Eric CHEVALIER Frédérique DUMICHEL Salah-Eddine KHOUIEL

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Sophie JOISSAINS, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,
Madame Amandine JANER



Compte-rendu de la délibération affiché le : 30 novembre 2021
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

1



L'ANNEXE DE LA DELIBERATION
RECHERCHEE PEUT ÊTRE CONSULTEE
AUPRES DE :

LA DIRECTION DES ASSEMBLEES ET DE LA
VIE INSTITUTIONNELLE

HÔTEL DE VILLE
13616 AIX-EN-PROVENCE CEDEX1

DU LUNDI AU VENDREDI, DE 9H00 A 16H00

Courriel : assemblees@mairie-aixenprovence.fr

Téléphone : 04 42 91 90 00